



MANUEL UTILISATEUR POÊLES À PELLET

VIVIANA - VIVIANA PLUS - DORINA

FRANÇAIS/FRANCESE



Nous vous remercions d'avoir choisi notre produit. Notre appareil est une solution de chauffage optimale née de la technologie la plus avancée avec une qualité de fabrication de très haut niveau et un design toujours actuel, pour vous faire profiter – en toute sécurité – de la merveilleuse sensation que procure la chaleur de la flamme.

INDEX

FRANÇAIS **4**

MISES EN GARDE

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il soit toujours avec l'appareil, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert à un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service technique le plus proche. Ce produit doit être réservé à l'usage pour lequel il a expressément été réalisé. Toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou biens, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

L'installation doit être exécutée par du personnel qualifié et autorisé, qui assumera toute la responsabilité de l'installation définitive ainsi que du bon fonctionnement ultérieur du produit installé. Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil, ainsi que les instructions contenues dans le présent manuel.
En cas de non respect de ces précautions, le fabricant n'assume aucune responsabilité.

Après avoir enlevé l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Le cas échéant, s'adresser au revendeur auprès duquel l'appareil a été acheté.
Toutes les pièces électriques qui composent le produit et qui garantissent son bon fonctionnement, devront être remplacées par des pièces d'origine et uniquement par un Centre d'Assistance Technique agréé.

SÉCURITÉ

- L'utilisation du générateur par des personnes (y compris les enfants) ayant des capacités physiques, sensorielles et mentales réduites, ou des personnes inexpérimentées est interdite à moins qu'une personne responsable de leur sécurité ne les surveille et les instruise.
- Les enfants doivent être contrôlés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne pas toucher le générateur nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- Ne pas tirer, débrancher ou tordre les câbles électriques qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- Il est recommandé de positionner le câble d'alimentation de façon à ce qu'il n'entre pas en contact avec les parties chaudes de l'appareil.
- La fiche d'alimentation doit être accessible après l'installation.
- Éviter de réduire les dimensions ou d'obstruer les ouvertures d'aération de la pièce d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit toujours rester fermée.
- Quand l'appareil fonctionne, il est chaud au toucher, en particulier toutes les surfaces extérieures ; il est donc recommandé de faire attention.
- Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- Le générateur a été conçu pour être utilisé dans n'importe quelle condition climatique (même critique). Cependant, en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel), les systèmes de sécurité pourraient se déclencher, provoquant ainsi l'arrêt du générateur. Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les pompiers.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.
- N'utiliser aucun liquide inflammable pour l'allumage
- Au cours du remplissage, veiller à ce que le sac de pellets n'entre pas en contact avec l'appareil.
- Les faïences sont des produits artisanaux et en tant que tels, elles peuvent présenter des micro-grumeaux, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques en démontrent la valeur. Étant donné leur coefficient de dilatation différent, l'émail et la faïence produisent des micro-fissures (craquelures) qui témoignent de leur authenticité. Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon doux et sec. Si un détergent ou du liquide est utilisé, ce dernier pourrait pénétrer à l'intérieur des fissures et les mettre en évidence.

ENTRETIEN ORDINAIRE

Selon le décret du 22 janvier 2008 n°37 art.2, l'expression « entretien ordinaire » définit les interventions ayant pour but de contenir la dégradation normale d'usage, et d'affronter les événements accidentels qui comportent la nécessité de premières interventions, qui ne modifient cependant pas la structure de l'installation sur laquelle on intervient, ou sa destination d'usage selon les prescriptions prévues par la règlementation technique en vigueur et le manuel d'utilisation et d'entretien du fabricant.

DISPOSITIFS
(sur les modèles prévus)

Microrupteur porte : Avec la porte ouverte, le fonctionnement du système de nettoyage du brasier est bloqué
Pressostat électronique : en cas de dépression inadaptée, il met la machine en alarme.
Fusible F 2.5 A 250 V (poêles) : il protège la machine contre les écarts de courant violents
Bulbe mécanique réglé à 85°C à réarmement manuel : il agit en bloquant le chargement de combustible si la température (t°) du réservoir de pellet atteint la limite de 85°C. **Le réarmement doit être effectué par un personnel qualifié et/ou l'assistance technique du fabricant**
Sonde de contrôle de température du réservoir à pellet : en cas de surchauffe du réservoir, la machine module automatiquement pour revenir aux valeurs de température normales
Pressostat mécanique air : il bloque le pellet en cas de dépression insuffisante

NORMES DE RÉFÉRENCE
L'installation doit être conforme à :

- **UNI 10683 (2012) Générateurs de chaleur alimentés au bois ou avec d'autres combustibles solides :**

Les cheminées doivent être conformes à :
- UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, UNI EN 1806 en cas de cheminées non métalliques :
- EN 13384 méthode de calcul des caractéristiques thermo-aérauliques des cheminées.
- UNI EN 1443 (2005) cheminées : conditions générales.
- UNI EN 1457 (2012) cheminées : conduits internes en terre cuite et céramique.
- UNI/TS 11278 cheminées (2008) Cheminées/ Conduits de fumée/ Conduits/ Tuyaux d'évacuation métalliques.
- UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, règles locales et prescriptions des Sapeurs Pompiers.

RÈGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES
Il faut respecter toutes les lois et règlementations nationales, régionales, provinciales et communales existant dans le pays où a été installé l'appareil.

TERMES ET DÉFINITIONS

Aération : Renouvellement de l'air nécessaire pour éliminer les produits de la combustion et pour éviter les mélanges ayant une teneur dangereuse en gaz non brûlés.

Appareil à foyer fermé : Appareil prévu pour le fonctionnement avec chambre de combustion fermée.

Appareil à tirage forcé : Appareil équipé de ventilation dans le circuit de fumées et de combustion, avec refoulement des fumées avec une pression positive par rapport au milieu.

Cheminée : Structure consistant en une ou plusieurs parois contenant une ou plusieurs voies d'échappement.
Cet élément, dont la structure est surtout verticale, a pour but d'expulser, à une hauteur convenable par rapport au sol, les produits de la combustion.

Conduit de cheminée : Composant ou composants qui raccordent la sortie du générateur de chaleur à la cheminée.

Pot de cheminée : Dispositif placé à l'embouchure de la cheminée, permettant la dispersion des produits de la combustion, même en présence de conditions atmosphériques défavorables.

Condensation : Produits liquides qui se forment lorsque la température des fumées est inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

Conduit pour tuyauterie : Conduit composé d'un ou plusieurs élément(s) dont la structure est surtout verticale, adapté(s) de façon spécifique pour recueillir et expulser les fumées, et pour résister dans le temps contre les composants et les éventuelles condensations des fumées.
Il est adapté pour être inséré dans une cheminée, un compartiment technique déjà présent ou neuf, même dans les nouveaux bâtiments.

Installation étanche : Installation d'un appareil à fonctionnement étanche, de façon à ce que tout l'air nécessaire à la combustion soit prélevé de l'extérieur.

Maintenance : Ensemble des interventions nécessaires à garantir dans le temps la sécurité et le fonctionnement, et à conserver l'efficacité de l'installation selon les paramètres prescrits.

Système cheminée : Cheminée installée en utilisant une combinaison de composants compatibles, fabriqués ou spécifiés par un seul fabricant dont la responsabilité du produit concerne toute la cheminée.

Système d'évacuation des fumées : Installation pour l'évacuation des fumées indépendante de l'appareil, constituée d'un canal de fumée, d'une cheminée, d'une montée et d'un éventuel pot de cheminée.

Zone de rayonnement : Zone immédiatement adjacente au foyer, où se diffuse la chaleur rayonnante provoquée par la combustion.

Zone de reflux : Zone de l'extrados du toit où ont lieu des surpressions ou dépressions pouvant influencer la bonne évacuation des produits de la combustion.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT DES OPÉRATIONS

L'exécution dans les règles de l'art et le fonctionnement correct de l'installation comprennent une série d'opérations :

1. Activités préalables :

- Vérification de l'adaptation de la puissance du générateur de chaleur en fonction des caractéristiques de l'installation;
- vérification de l'adaptation de la pièce d'installation,
- vérification de l'adaptation du système d'évacuation des fumées,
- vérification de l'adaptation des prises d'air extérieur ;

2. Installation :

- réalisation de la ventilation et raccordement aux prises d'air extérieur,
- réalisation et raccordement au système d'évacuation des fumées,
- montage et pose,
- éventuels branchements électriques et hydrauliques,
- pose de l'isolation,
- essai d'allumage et de fonctionnement,
- pose de finitions et revêtements ;

3. Remise de la documentation complémentaire ;

4. Contrôle et maintenance.

D'autres mesures peuvent être demandées selon les besoins spécifiques des Autorités compétentes.

ACTIVITÉS PRÉALABLES

GÉNÉRALITÉS

Avant de procéder à toute opération de montage ou pose, il faut effectuer la vérification de compatibilité de l'installation, des éventuelles limites disposées par des règlementations administratives locales, des prescriptions particulières ou conventionnelles, dérivant d'un règlement de copropriété, domestique ou de lois ou actes administratifs.

Il faut notamment vérifier l'adaptation :

- des pièces d'installation ; la présence, dans les pièces d'installation et dans les pièces adjacentes et communicantes, d'appareils déjà installés, même alimentés avec des combustibles différents, en faisant particulièrement attention aux installations non admises.

- du système d'évacuation des fumées
- des prises d'air externes

ADAPTATION DU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

L'installation doit être précédée d'une vérification de compatibilité entre l'appareil et le système d'évacuation des fumées, en vérifiant les éléments suivants :

- existence de la documentation de l'installation ;
- existence et contenu de la plaquette de la cheminée ;
- adaptation de la section interne de la cheminée ;
- absence d'obstructions le long de toute la cheminée ;
- hauteur et développement surtout vertical de la cheminée ;
- existence et adaptation du pot de cheminée ;
- distance de la paroi externe de la cheminée et du canal de fumée par rapport aux matériaux
- combustibles ;
- type et matériau de la cheminée ;
- absence d'autres raccordements à la cheminée.

INSTALLATION

L'installation dans les pièces avec danger d'incendie est interdite. Il est également interdit d'effectuer l'installation à l'intérieur de pièces à usage d'habitation (sauf pour les appareils à fonctionnement étanche) :

- dans lesquelles se trouvent des appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu, qui prélèvent l'air comburant dans la pièce où ils sont installés, ou bien
- dans lesquelles se trouvent des appareils à gaz de type B destiné au chauffage des pièces, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, et dans les pièces adjacentes et communicantes, ou bien
- dans lesquelles la dépression mesurée entre milieu extérieur et milieu intérieur serait supérieure à 4 Pa

Installations dans les salles de bain, chambres à coucher et studios

Dans les salles de bain, les chambres à coucher et les studios, seule l'installation étanche est permise, ou bien l'installation d'appareil à foyer fermé, avec prélèvement canalisé de l'air comburant par l'extérieur.

Conditions de la pièce d'installation

Les plans d'appui et/ou les points de soutien doivent avoir une capacité portante pouvant supporter le poids global de l'appareil, des accessoires et des revêtements de l'appareil.
Les murs adjacents latéraux et arrière, ainsi que le plan d'appui au sol, doivent être réalisés en matériau non combustible. L'installation à proximité de matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur est admise uniquement si une distance de sécurité appropriée est interposée, qui pour les poêles à pellet est égale à :

RÉFÉRENCES	OBJETS INFLAMMABLES	OBJETS NON INFLAMMABLES
A	200 mm	100 mm
B	1500 mm	750 mm
C	200 mm	100 mm

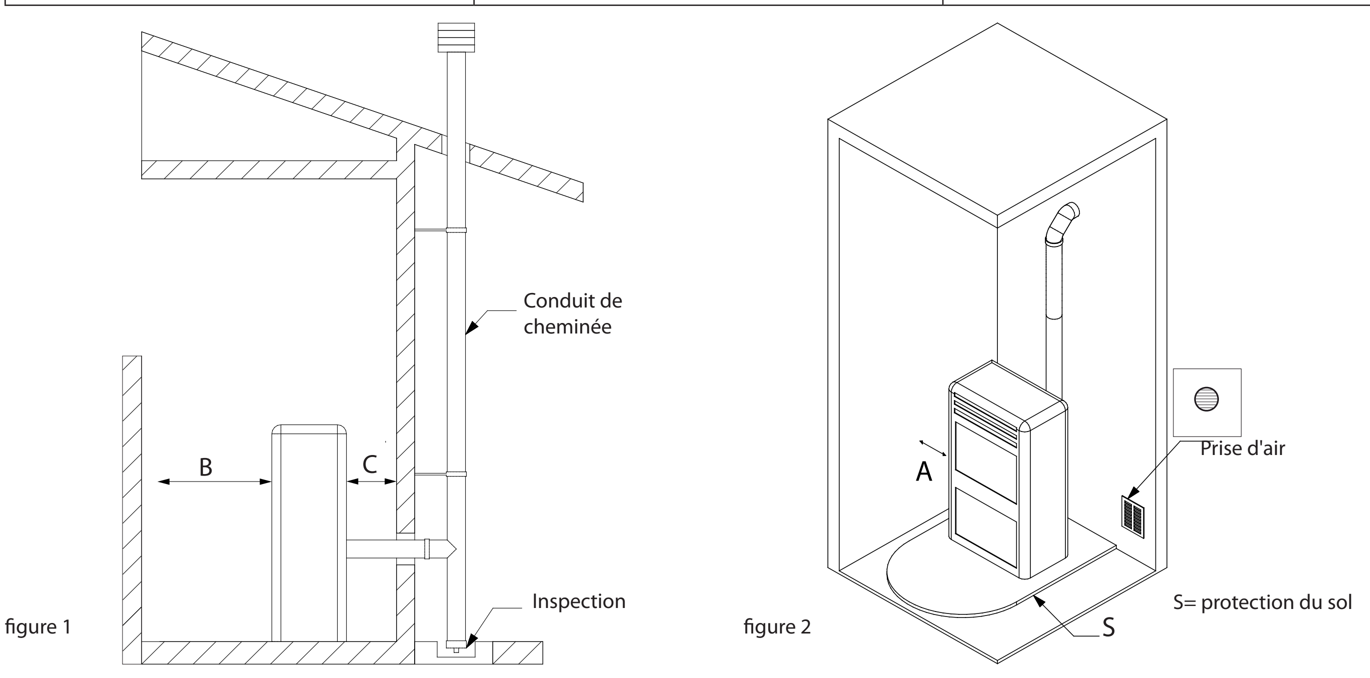


figure 1 figure 2

Dans tous les cas, la température des matériaux combustibles adjacents ne doit pas atteindre une température supérieure ou égale à la température ambiante augmentée de 65 °C.
Le volume minimum de la pièce où l'appareil est installé doit être supérieur à 15 m^3.

INSTALLATION DES INSERTS

Lors de l'installation des inserts l'accès aux parties internes de l'appareil doit être interdit ainsi qu'aux parties sous tension lors de l'extraction.

Les câblages éventuels, comme par exemple le câble d'alimentation ou les sondes ambiantes, doivent être positionnés de manière à ne pas être endommagés pendant le mouvement de l'insert ou être en contact avec les parties chaudes.

VENTILATION ET AÉRATION DES PIÈCES D'INSTALLATION

La ventilation est suffisante quand la pièce est équipée de prises d'air selon le tableau :
Prise d'air
Voir figure 2

Catégories d'appareils	Norme de référence	Pourcentage de la section nette d'ouverture par rapport à la section de sortie des fumées de l'appareil	Valeur minimale nette d'ouverture du conduit de ventilation
Poêles à pellet	UNI EN 14785	-	80 cm^2
Chaudières	UNI EN 303-5	50%	100 cm^2

Dans tous les cas, la ventilation est suffisante quand la différence de pression entre milieu extérieur et milieu intérieur est inférieure ou égale à 4 Pa.
En présence d'appareils à gaz de type B à fonctionnement intermittent, non destinés au chauffage, il faut effectuer une ouverture d'aération et/ou ventilation. Les prises d'air doivent répondre aux exigences suivantes :

- être protégées par des grilles, grillages métalliques, etc., sans en réduire la section utile nette ;
- être réalisées de façon à rendre possibles les opérations de maintenance ;
- être placées de façon à ne pas pouvoir être bouchées ;

L'afflux de l'air propre et non pollué peut être obtenu aussi d'une pièce adjacente à celle de l'installation (aération et ventilation indirecte), pourvu que le flux puisse advenir librement à travers des ouvertures permanentes communicantes avec l'extérieur.
La pièce adjacente ne peut pas être utilisée comme garage, stock de matériau combustible ou autres activités comportant un danger d'incendie, salle de bain, chambre à coucher ou pièce commune de l'immeuble.

SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le générateur de chaleur travaille en dépression et est équipé de ventilateur en sortie pour l'extraction des fumées .Chaque appareil doit être raccordé à un système d'évacuation des fumées adéquat, et garantir une dispersion adéquate dans l'atmosphère des produits de la combustion. L'évacuation des produits de la combustion doit avoir lieu par le toit. L'évacuation directe par le mur vers des espaces fermés, même à ciel ouvert, est interdite.
Il n'est notamment pas permis d'utiliser des tuyaux métalliques souples extensibles.
La cheminée doit recevoir l'évacuation uniquement du canal de fumée raccordé à l'appareil. Les éléments suivants ne sont donc pas admis : conduits de cheminée collectifs ; passage, dans la cheminée ou dans le canal de fumée, des évacuations de hottes au-dessus des appareils de cuisson en tout genre ; évacuations provenant d'autres générateurs.
Le canal de fumée et la cheminée doivent être raccordés avec une solution de continuité, de façon à éviter que la cheminée ne s'appuie sur l'appareil.
Il est interdit de faire passer à l'intérieur des systèmes d'évacuation des fumées, même surdimensionnés, d'autres canaux d'adduction d'air et des tuyaux d'installations industrielles.

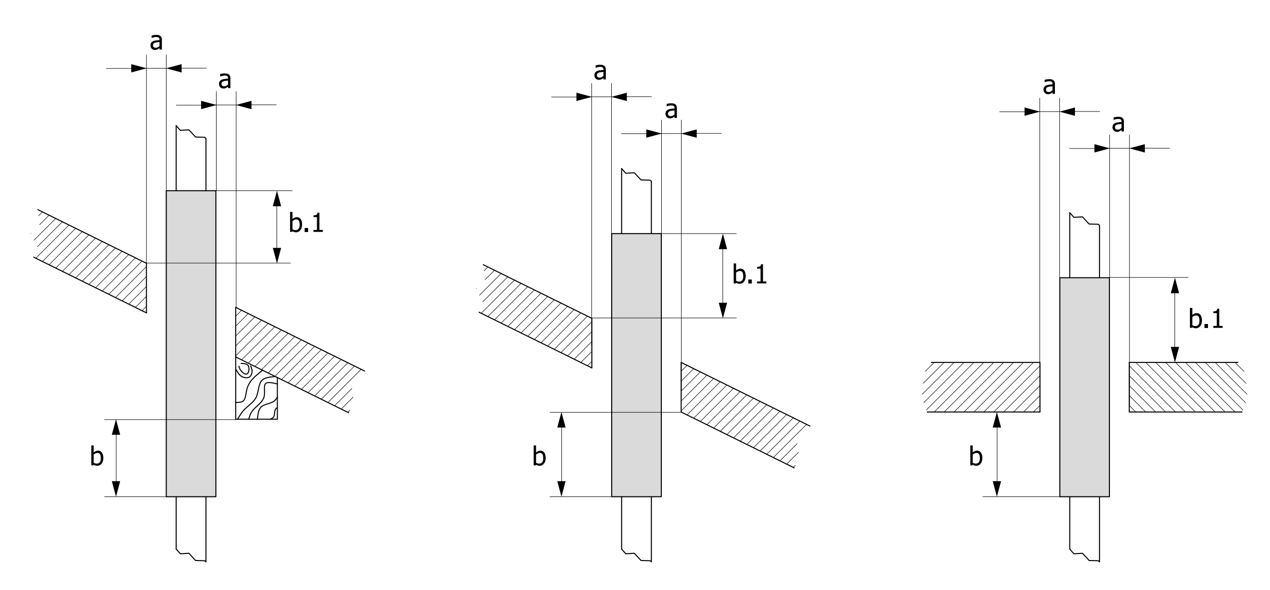
Les composants du système d'évacuation des fumées doivent être choisis selon la typologie
d'appareil à installer, selon :

- en cas de cheminées métalliques : UNI/ TS 11278, en faisant particulièrement attention aux indications de la désignation ;
- en cas de cheminées, non métalliques : UNI EN 13063-1 et UNI EN 13063-2, UNI EN 1457, UNI EN 1806 ; en tenant compte notamment de :
- classe de température ;
- classe de pression (étanchéité aux fumées) au moins égale à l'étanchéité nécessaire pour l'appareil ;
- résistance à l'humidité (étanchéité à la condensation) ;
- classe ou niveau de corrosion et caractéristiques du matériau constituant la paroi interne en contact avec les fumées.
- classe de résistance au feu provenant de la suie ;
- distance maximale par rapport aux matériaux combustibles
- Au cas où le générateur aurait une température des fumées inférieure à 160°C + température ambiante à cause du rendement élevé (consulter les données techniques) il devra être absolument résistant à l'humidité.

L'installateur du système d'évacuation des fumées, une fois qu'il a terminé l'installation et effectué les contrôles et vérifications, doit fixer de façon visible, près de la cheminée, la plaquette de la cheminée fournie par le fabricant avec le produit. Elle doit être complétée par les informations suivantes :

- diamètre nominal ;
- distance par rapport aux matériaux combustibles, indiquée en millimètres, suivie du symbole de la flèche et de la flamme ;
- données de l'installateur et date d'installation.

À chaque fois qu'il faut traverser des matériaux combustibles, il faut respecter les indications suivantes :



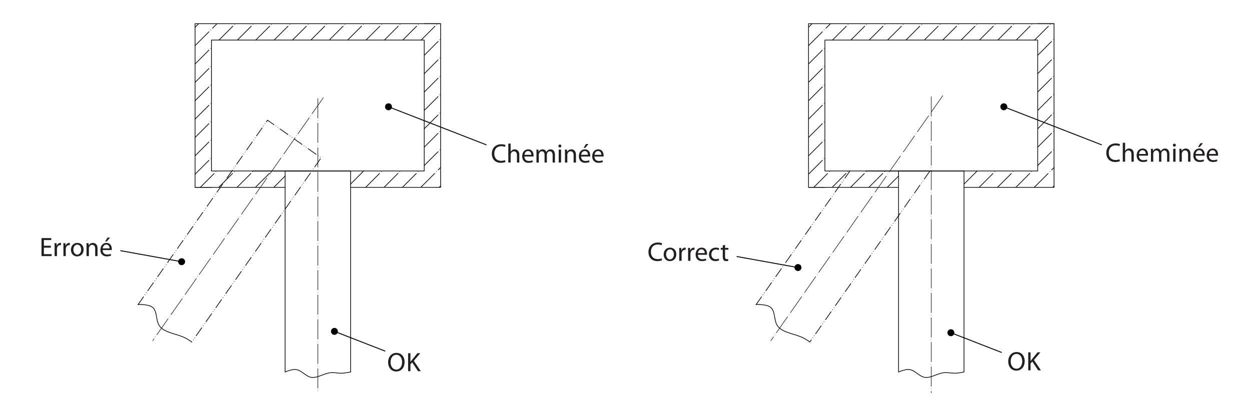
SYMBOLE	DESCRIPTION	COTE[MM]
b	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles à partir de l'intrados du plancher/sol/paroi	500
b.1	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles à partir de l'intrados du plancher/sol	500
a	Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles définie par le fabricant	G(xxx)
La couleur blanche définit les conduits à une paroi. La couleur grise définit les systèmes cheminée en double paroi étanche.		
Il est possible d'éliminer la cote A uniquement en cas d'utilisation d'un écran opportun (par exemple : rosace) de protection contre la chaleur pour l'intrados du plancher/sol		

CANAUX DE FUMÉE

Conditions générales

Les canaux de fumée doivent être installés dans le respect des prescriptions générales suivantes :

- être prévu avec au moins une prise étanche pour l'éventuel échantillonnage des fumées ;
- être étanches s'ils passent à l'intérieur des pièces à ne pas chauffer ou externes au bâtiment ;
- ils ne doivent pas traverser de pièces dans lesquelles l'installation d'appareils à combustion est interdite, ni de pièces compartimentées au feu ou comportant un danger d'incendie, ni de pièces et/ou espaces impossibles à inspecter ;
- être installés de façon à permettre les dilatations thermiques normales ;
- être fixés à l'embouchure de la cheminée sans dépasser à l'intérieur ;
- l'utilisation de tuyaux métalliques souples n'est pas admis pour le raccordement de l'appareil à la cheminée ;

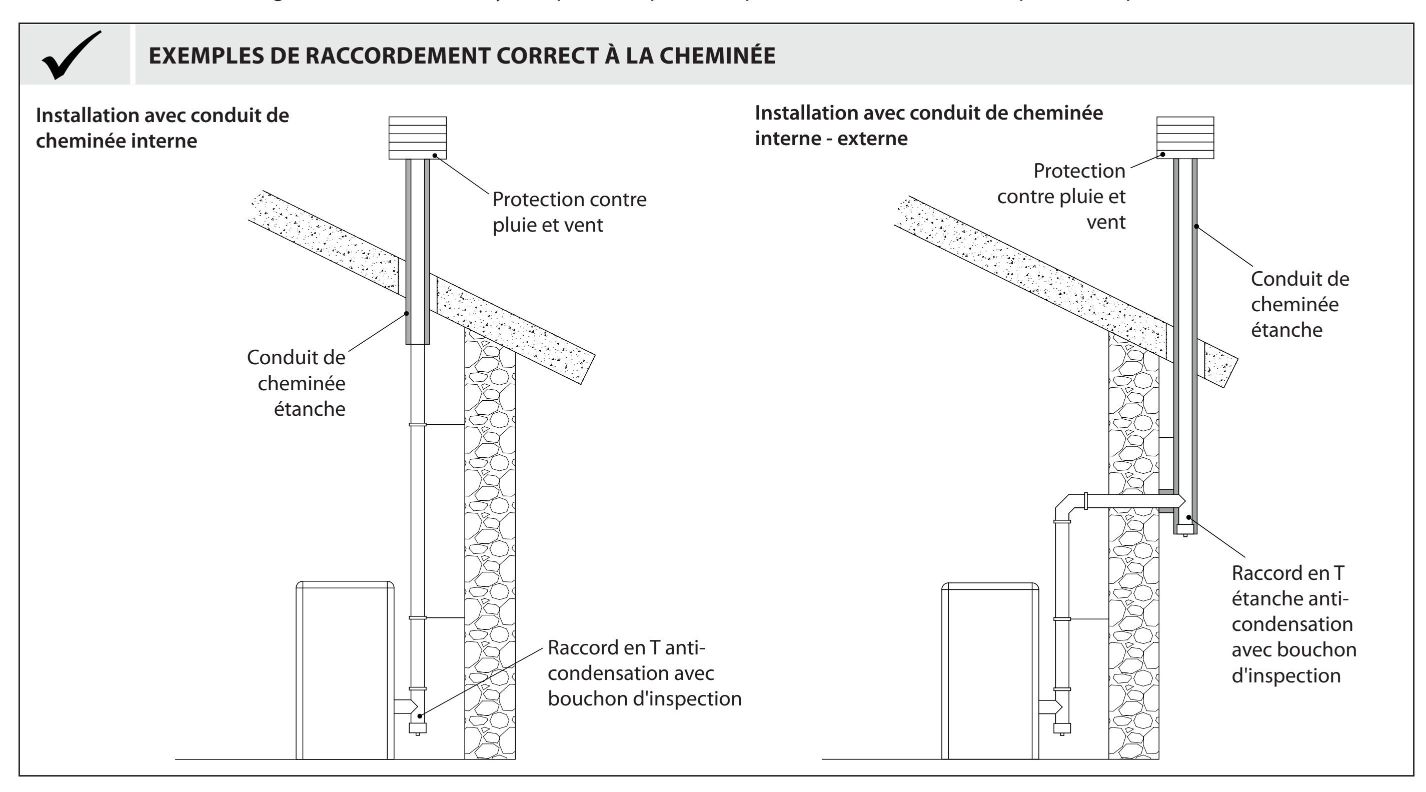


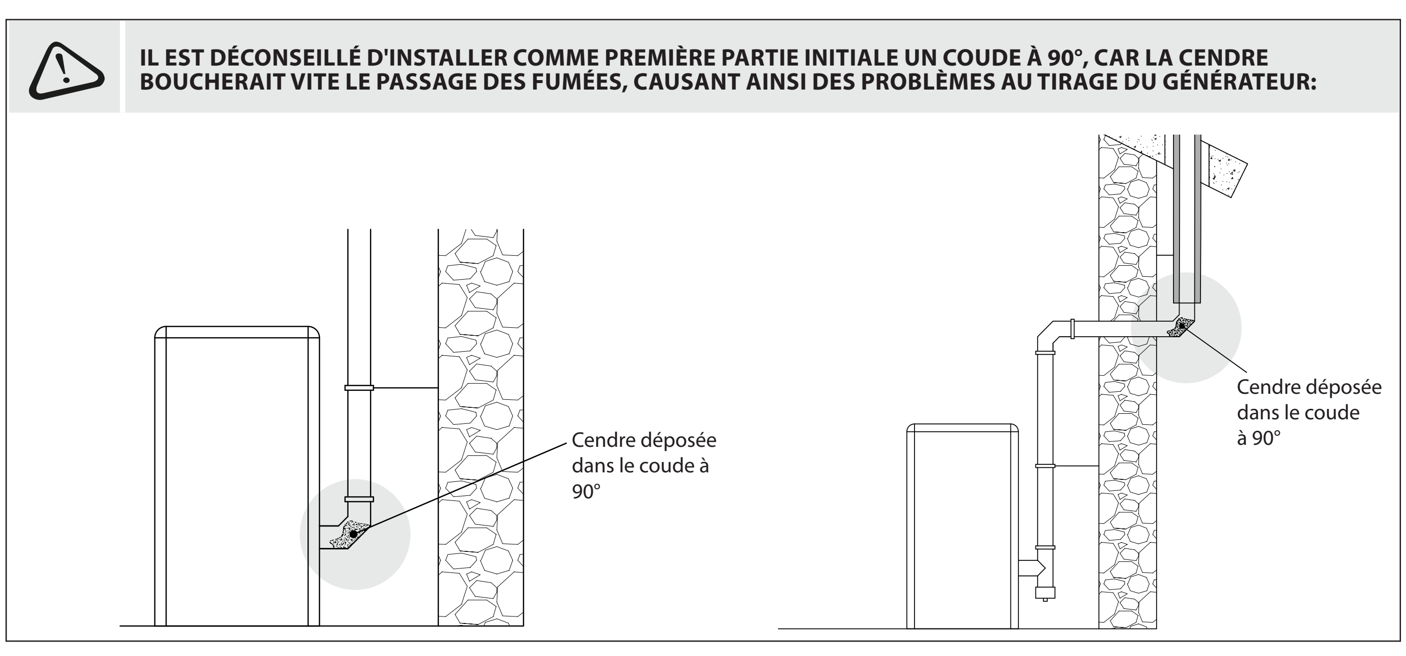
- les tronçons en contre-pente ne sont pas admis ;
- les canaux de fumée doivent avoir, sur toute leur longueur, un diamètre non inférieur à celui du raccord du conduit d'évacuation de l'appareil ; d'éventuels changements de section ne sont admis qu'au niveau de l'embouchure de la cheminée ;
- être installés de façon à limiter la formation de condensation et en éviter la sortie par les jonctions ;
- ils doivent être placés à une distance par rapport aux matériaux combustibles non inférieure à celle indiquée dans la désignation du produit ;
- le canal de fumée/conduit doit permettre la récupération de la suie, et doit pouvoir être ramoné et inspecté après le démontage ou à travers des ouvertures d'inspection, quand il n'est pas accessible par l'intérieur de l'appareil.

PRESCRIPTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES APPAREILS ÉQUIPÉS D'ÉLECTRO-VENTILATEURS POUR L'EXPULSION DES FUMÉES

Pour les appareils générateurs de chaleur munis d'électro-ventilateur pour l'expulsion des fumées, on devra respecter les conditions suivantes :

- Les sections horizontales devront avoir une pente minimum de 3% vers le haut
- La longueur de la section horizontale doit être minimale et de toute façon non supérieure à 3 mètres
- Le nombre de changements de direction, y compris celui pour l'emploi d'élément en T, ne doit pas être supérieur à 4 .





EXEMPLES DE RACCORDEMENT CORRECT À LA CHEMINÉE

Protection contre pluie et vent

Tôle en acier étanche

Raccord en T avec bouchon d'inspection

Protection contre pluie et vent

Max 3 mt

3 - 5%

Raccord en T avec bouchon d'inspection

Raccord en T étanche avec bouchon d'inspection

Il est obligatoire d'utiliser des tuyauteries étanches.

CHEMINÉE

Les cheminées pour l'évacuation dans l'atmosphère des produits de la combustion doivent, en plus des conditions générales :

- fonctionner en pression négative (le fonctionnement en pression positive n'est pas admis) ;
- avoir une section interne de forme circulaire de préférence ; les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis avec rayon non inférieur à 20 mm (des sections équivalentes du point de vue hydraulique peuvent être utilisées si le rapport entre le côté le plus petit et le côté le plus grand du rectangle qui circonscrit la section n'est pas supérieur à 1, 5) ;
- être utilisées exclusivement pour l'évacuation des fumées ;
- avoir une structure surtout verticale, et être privées de tout étranglement sur toute leur longueur ;
- avoir pas plus de deux changements de direction, avec un angle d'inclinaison non supérieur à 45° ;
- être équipées, en cas de fonctionnement humide, d'un dispositif pour le drainage des reflux (condensation, eau de pluie) ;

Système tubé

Un système tubé peut être réalisé avec un ou plusieurs conduit(s) pour tuyauterie fonctionnant uniquement avec pression négative par rapport au milieu.

Le tuyau flexible conforme à la norme UNI EN 1856-2, ayant des caractéristiques T400-G, répond aux exigences.

POTS DE CHEMINÉE

Les pots de cheminée doivent répondre aux exigences suivantes :

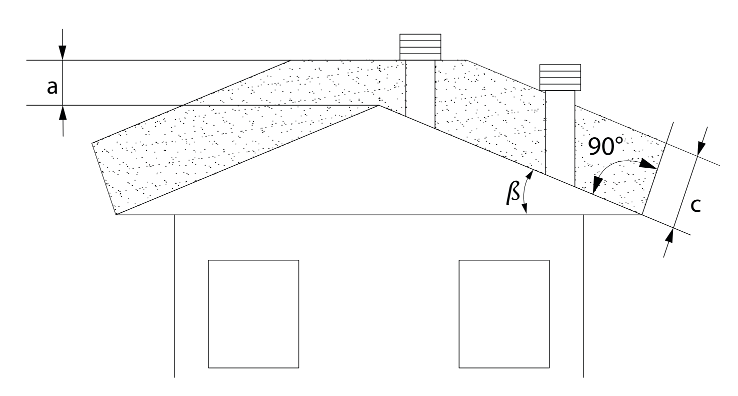
- avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle de la cheminée/système tubé sur lequel il est inséré ;
- être conformés de façon à empêcher la pénétration dans la cheminée/système tubé de la pluie et de la neige ;
- être construits de façon à garantir l'évacuation des produits de la combustion, même en cas de vents provenant de n'importe quelle direction et avec n'importe quelle inclinaison ;
- ils doivent être privés de moyens auxiliaires mécaniques d'aspiration.

COTE D'EMBOUCHURE DES PRODUITS DE LA COMBUSTION

La cote d'embouchure est déterminée en mesurant la hauteur minimale se trouvant entre le manteau de couverture et le point inférieur de la section de sortie des fumées dans l'atmosphère. Cette cote doit être en-dehors de la zone de reflux et à une distance adaptée par rapport aux obstacles empêchant ou rendant difficile l'évacuation des produits de la combustion ou par rapport aux ouvertures ou zones accessibles.

Zone de reflux
La cote d'embouchure doit se trouver en-dehors de la zone de reflux, calculée selon les indications ci-dessous.
À proximité de la ligne de faîte, on considère la plus petite des deux.

Zone de respect pour cote d'embouchure



Zone de respect pour la cote d'embouchure au-dessus du toit en pente (ß >10°)

RÉFÉRENCE	DESCRIPTION	ZONE À RESPECTER (MM)
c	Distance mesurée à 90° par rapport à la surface du toit	1300
a	Hauteur au-dessus du faîte du toit	500

L'embouchure d'une cheminée/système tubé ne doit pas être à proximité d'obstacles pouvant créer des zones de turbulence et/ou faire obstacle à la bonne évacuation des produits de la combustion et des opérations de maintenance à effectuer sur le toit. Vérifier la présence d'autres pots de cheminée ou de fenêtres de toit et lucarnes.

CONDITIONS DES PRODUITS POUR LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Classe de température

En cas d'appareil à pellets, les classes de température inférieures à T200 ne sont pas admises.

Classe de résistance au feu provenant de la suie

Pour un système d'évacuation des fumées asservi à des appareils alimentés, avec combustibles solides, la résistance au feu provenant de la suie est nécessaire. La désignation doit donc être indiquée par la lettre G suivie de la distance par rapport aux matériaux combustibles, exprimée en millimètres (XX) (selon la norme UNI EN 1443).

En cas d'appareils à pellets, les systèmes d'évacuation des fumées doivent être étanches. Si on utilise des éléments à double désignation (E et O, avec ou sans élastomère d'étanchéité), pour le raccordement de l'appareil à la cheminée, il faudra respecter la distance minimale XX, exprimée en millimètres, indiquée par la désignation G. En cas d'incendie provenant de la suie, il faut restaurer les conditions initiales (remplacement des joints et éléments endommagés et nettoyage de ceux qui restent).

Essais d'allumage

Le fonctionnement de l'appareil doit être vérifié par un essai d'allumage, c'est-à-dire :
- pour les appareils à alimentation mécanique, il faut terminer la phase d'allumage, en vérifier le bon fonctionnement au moins pour les 15 minutes suivantes, ainsi que l'extinction ;

Pour les appareils insérés dans une installation de chauffage à eau chaude (thermo-cheminées, thermo-chaudières), le test doit s'étendre également à tout le circuit hydraulique.

Revêtements et finitions

Les revêtements et les finitions doivent être appliqués seulement après avoir vérifié le bon fonctionnement de l'appareil selon les modalités indiquées

DOCUMENTATION TECHNIQUE DE L'INSTALLATION

Une fois l'installation terminée, l'installateur doit remettre au propriétaire ou à la personne qui le représente, aux termes de la loi en vigueur, la déclaration de conformité de l'installation, accompagnée de :

1) livret d'utilisation et de maintenance de l'appareil et des composants de l'installation (comme par exemple canaux de fumées, cheminée, etc.) ;
2) copie photostatique ou photographique de la plaquette de la cheminée ;
3) livret d'installation (si prévu).

L'installateur doit se faire donner un reçu de la documentation remise, et la conserver avec une copie de la documentation technique concernant l'installation effectuée.

Installation effectuée par différentes personnes

Si les phases de l'installation sont réalisées par différentes personnes, chacune d'entre elles doit documenter la partie de travail effectuée, au bénéfice du client et du préposé à la phase suivante.

CONTRÔLE ET MAINTENANCE

Régularité des opérations
La maintenance de l'installation de chauffage et de l'appareil doit être effectuée régulièrement, selon le tableau suivant :

TYPOLOGIE D'APPAREIL INSTALLÉ	<15kW	(15- 35) kW
Appareil à pellet	1 an	1 an
Appareils à eau (thermo-cheminées, thermo-chaudières, cuisinières-chaudières)	1 an	1 an
Chaudières	1 an	1 an
Système d'évacuation des fumées	4 t de combustible utilisé	4 t de combustible utilisé

Pour plus de détails, consulter le chapitre "nettoyage et maintenance".

Rapport de contrôle et maintenance

À la fin des opérations de contrôle et/ou maintenance, il faut rédiger un rapport à remettre au propriétaire - ou son représentant - confirmant par écrit la réception. Le rapport doit indiquer les situations rencontrées, les interventions effectuées, les éventuels composants remplacés ou installés et les éventuelles observations, recommandations et prescriptions.
Le rapport doit être conservé avec la documentation pertinente.

Dans le rapport de contrôle et maintenance, il faut mentionner :

- anomalies rencontrées et impossibles à éliminer, comportant des risques pour la sécurité de l'utilisateur ou des risques de grave dommage pour le produit ;
- composants manipulés.

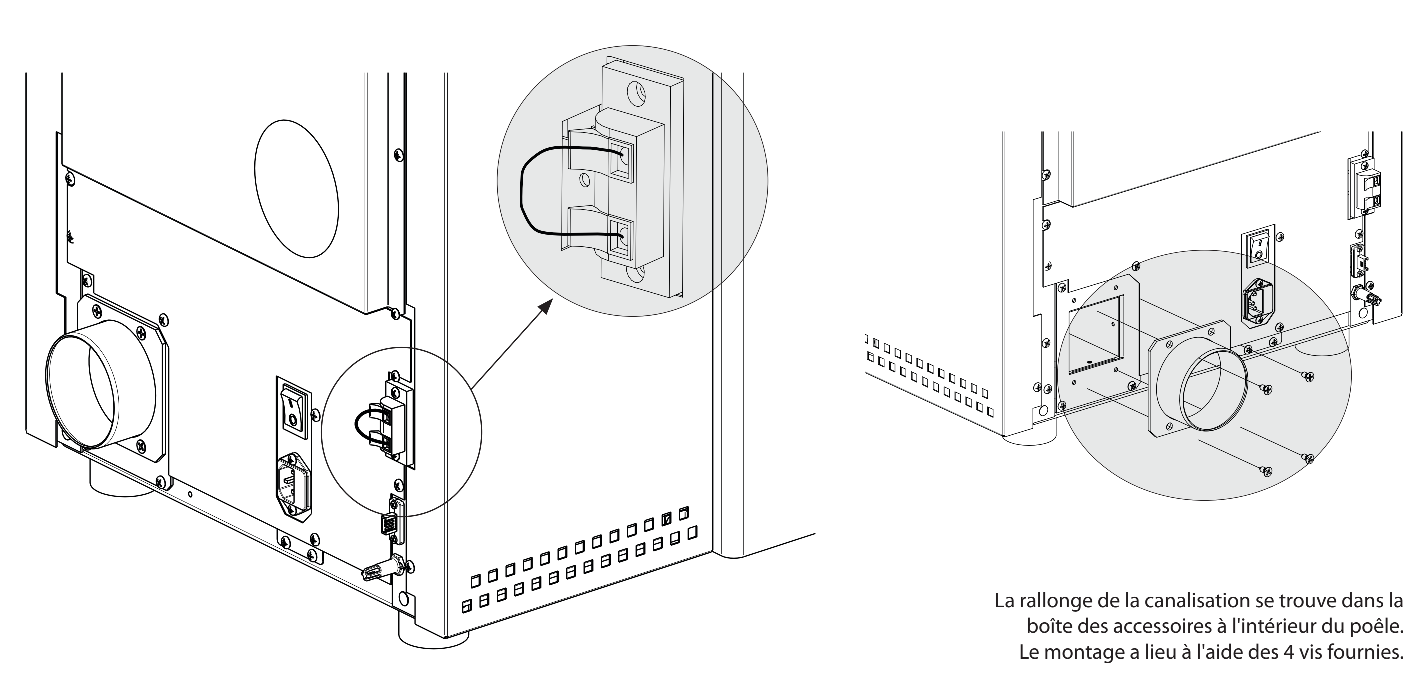
En cas d'anomalies mentionnées ci-dessus, le propriétaire - ou son représentant - doit être averti par écrit, dans le rapport de maintenance, de ne pas utiliser l'installation jusqu'au rétablissement complet des conditions de sécurité.

Dans le rapport de contrôle et maintenance, il faut indiquer les données significatives du technicien ou de l'entreprise ayant effectué les opérations de contrôle et/ou maintenance, avec ses coordonnées, la date de l'intervention et la signature de l'opérateur.

CANALISATION AIR CHAUD

- Le tuyau destiné à la canalisation de l'air chaud doit avoir un diamètre interne de 80 mm, être calorifugé ou du moins protégé contre la dispersion thermique.
- La longueur ne doit pas dépasser les 6 mètres.
- **L'installation des tubes correspondants à la canalisation de l'air chaud doit etre effectuée par du personnel qualifié et/ ou par l'assistance technique du fabricant.**

VIVIANA PLUS



La rallonge de la canalisation se trouve dans la boîte des accessoires à l'intérieur du poêle.
Le montage a lieu à l'aide des 4 vis fournies.



POUR CE PRODUIT, UNE CANALISATION DE L'AIR CHAUD EST OBLIGATOIRE.
IL N'EST PAS POSSIBLE DE DÉSACTIVER LE MOTEUR DE LA CANALISATION.
NE PAS COUVRIR OU FERMER LA CANALISATION !



LA CANALISATION DU MODÈLE VIVIANA PLUS N'EST PAS RÉGLABLE, EN USINE ; SON FONCTIONNEMENT EST EN PARALLÈLE À LA VENTILATION FRONTALE. POUR LA GESTION, VOIR LE CHAPITRE SUIVANT.

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT SUPPLÉMENTAIRE POUR COMMANDE MOTEUR CANALISATION

Sur les modèles avec moteur pour canalisation, il est possible de thermostater le moteur. Le raccordement d'un thermostat externe permettra de séparer le moteur pour la canalisation indépendamment du fonctionnement du poêle.
Il suffit alors de configurer la température souhaitée sur le thermostat; le thermostat commandera le fonctionnement du deuxième moteur:

- lorsque la température est à satisfaire (contact fermé), le deuxième moteur suivra le comportement du poêle.

- lorsque la température est satisfaite (contact ouvert), il mettra le moteur pour la canalisation en 1ère vitesse et sera visualité à travers le clignotement de la led correspondant au moteur de la canalisation.

La borne destinée au thermostat de la canalisation est celle qui est munie d'un pontage de série.

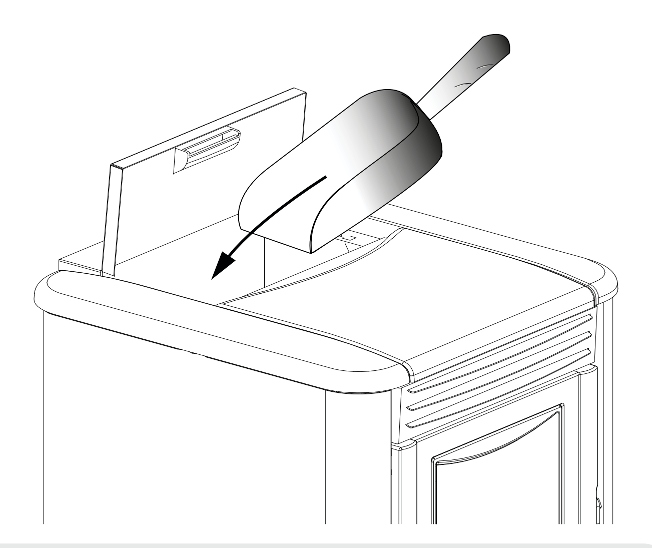
PELLET ET CHARGEMENT

Les pellets sont réalisés en soumettant à une pression élevée la sciure, c'est-à-dire les copeaux de bois pure (sans peintures) produits par des scieries, menuiseries et d'autres activités liées au travail et à la transformation du bois.
Ce type de combustible est absolument écologique du moment qu'aucun collant n'est utilisé pour le maintenir compact. En effet, la compacité des pellets au fil du temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois: la lignite.
Outre à être un combustible écologique, étant donné que les copeaux de bois sont le plus possible exploités, le pellet présente également des avantages techniques.
Tandis que le bois présente un pouvoir calorifique de 4,4 kWh/kg. (avec le 15% d'humidité, donc environ après 18 mois de séchage), celui du pellet est de 5 kWh/kg.
La densité du pellet est 650 kg/m³ et le contenu d'eau est égal au 8% de son poids. Pour cette raison il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorifique suffisamment adéquat.

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes:

- **EN PLUS - UNI EN 16961 - 2 classe A1 ou bien A2**
- **Ö-NORM M 7135**
- **DIN PLUS 51731**

Le fabricant conseille pour ses produits de toujours utiliser le pellet de 6 mm de diamètre.



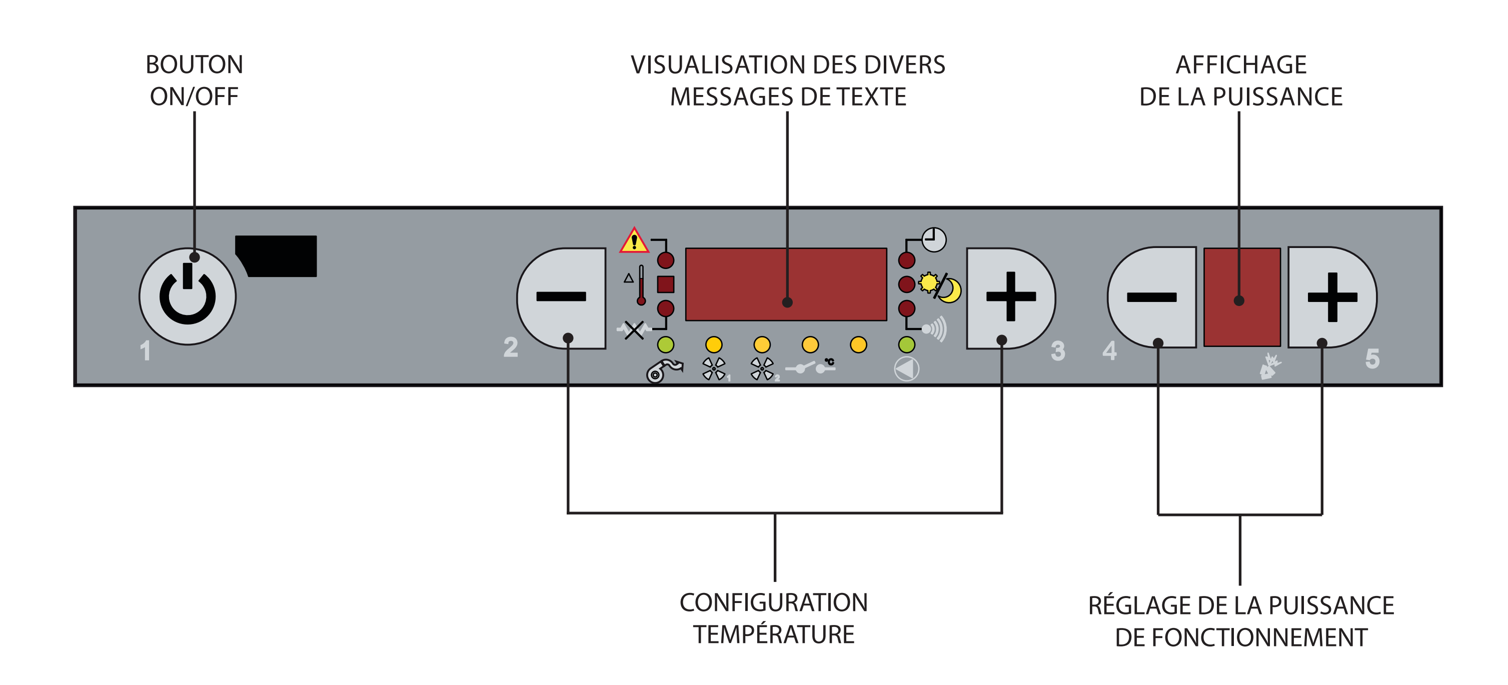
STOCKAGE PELLET

Pour garantir une combustion sans problèmes il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sec.
Ouvrir le couvercle du réservoir et charger le pellet au moyen d'une écope.



L'EMPLOI DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL, ENDOMMAGE LES FONCTIONS DU GÉNÉRATEUR ET PEUT DÉTERMINER LA CESSATION DE LA GARANTIE ET DE LA RESPONSABILITÉ DU PRODUCTEUR JOINTE.

L'ÉCRAN DESCRIPTION DES COMMANDES ET SYMBOLES



LÉGENDE DES ICÔNES DE L'ÉCRAN

	Indique la présence d'une alarme. Allumée: indique la présence d'une alarme Éteinte: indique l'absence d'alarmes Clignotante: indique la désactivation du capteur de dépression.		Indique la fonction programmation hebdomadaire Voyant allumé = programmation hebdomadaire activé Voyant éteint = programmation hebdomadaire désactivé
	Indique l'état de la température ambiante Éteinte= la T° lue par la sonde est supérieure au set de température configuré Allumée = la T° lue par la sonde est inférieure au set de température configuré		Indique la fonction stby Éteinte = Stby désactivé Allumée = Stby activé
	Bougie d'allumage Éteinte = bougie activée Allumée = bougie désactivée Clignotante = Phase d'allumage	°C	non utilisée
	Indique le fonctionnement du moteur fumées. Éteinte = moteur fumées non en fonction Allumée = moteur fumées en fonction Clignotante = panne		Indique la communication entre la commande à distance et le poêle. Chaque fois qu'une touche est appuyée sur la télécommande, le voyant doit s'allumer. Si le voyant est toujours allumé, il indique que la communication entre la télécommande et le poêle est bloquée.*
1	Indique le fonctionnement du ventilateur tangentiel Eteint = non en fonction Allumée = en fonction		non utilisée
2	non utilisée	°C	Etat de l'entrée thermostat supplémentaire canalisé : Allumée: contact fermé (à satisfaire) Clignotante: le moteur fonctionne au minimum, il est en modulation (entrée=ouvert)
			Indique le fonctionnement du moteur de chargement du pellet Éteinte = moteur de chargement du pellet désactivé Allumée = moteur de chargement du pellet activé

STRUCTURE MENU

Touche 1 pour confirmer le paramètre/ programmation et sortir.

Touches 2 et 3 pour configurer données/ paramètres.

Touches 4 et 5 pour avancer ou revenir dans le menu.

1 2 3 4 5

Pour accéder au menu, laisser appuyée la touche 5 pendant deux secondes.

SET HORLOGE — 5 → JOUR 2 - 3 — 5 → HEURES 2 - 3 — 5 → MINUTES 2 - 3 — 5 → DATE 2 - 3 — 5 → MOIS 2 - 3 — 5 → ANNÉE 2 - 3

3 — *HABILIT.CHRONO — 5 → HABILIT.CHRONO PROG. 1 - 2 - 3 - 4 ON/OFF

3 — SET CHRONO — 5 → START PROG 1 2 - 3 — 5 → STOP PROG 1 2 - 3 — 5 → LUND - VEND 2 - 3 — 5 → START PROG 2 2 - 3 — 5 → STOP PROG 2 2 - 3 — 5 → LUND - VEND 2 - 3

3 — LANGUE — 5 → IT,EN,FR,DE,ES 2 - 3 → CONFIRMER AVEC LA TOUCHE 1

UTILISATEUR — 5 → PELLET 2 - 3 — 5 → STAND-BY 2 - 3 — 5 → EFFACER 2 - 3

*Si présent

INSTRUCTIONS DE BASE

Au cours des premiers allumages du poêle, il faut faire attention aux conseils suivants:

- Il est possible que de légères odeurs se produisent suite au séchage des vernis et des silicones utilisés. Eviter toute permanence prolongée.
- Ne pas toucher les superficies car elles pourraient encore être instables.
- Bien aérer le local plusieurs fois.
- Le durcissement des surfaces s'achève après quelques chauffages.
- Cet appareil ne doit pas être utilisé comme incinérateur de déchets.

Avant d'allumer le poêle, il faut vérifier les points suivants:

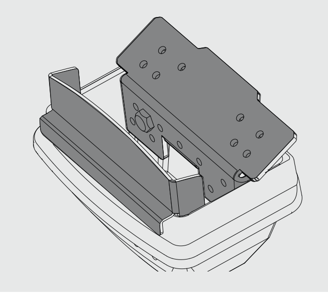
- le réservoir doit être rempli de pellets
- la chambre de combustion doit être propre
- le brasier doit être complètement libre et propre
- vérifier la fermeture hermétique de la porte feu et du tiroir des cendres
- vérifier que le câble d'alimentation soit correctement connecté
- l'interrupteur bipolaire sur la partie arrière droite doit être en position 1.



N'UTILISER AUCUN LIQUIDE INFLAMMABLE POUR L'ALLUMAGE !
AU COURS DU REMPLISSAGE, NE PAS PLACER LE SAC DE PELLET CONTRE LE POÊLE BOUILLANT !
EN CAS D'ALLUMAGES MANQUÉS RÉPÉTÉS, CONTACTER UN TECHNICIEN AUTORISÉ.



IL EST INTERDIT D'UTILISER L'APPAREIL SANS LE SÉPARATEUR ET/OU LA PLAQUE FOYÈRE. (VOIR FIGURE CI-CONTRE) NUIT À LA SÉCURITÉ DU PRODUIT ET ENTRAÎNE LA PERTE DE VALIDITÉ IMMÉDIATE DE LA PÉRIODE DE GARANTIE. EN CAS D'USURE OU DE DÉTÉRIORATION, DEMANDER LE REMPLACEMENT DE LA PIÈCE AU SERVICE D'ASSISTANCE (REMPLACEMENT QUI N'EST PAS COUVERT PAR LA GARANTIE DU PRODUIT PUISQU'IL S'AGIT D'UNE PIÈCE SUJETTE À USURE).



TÉLÉCOMMANDE (OPTION)

Grâce à la télécommande, il est possible de régler la puissance de chauffage, la température ambiante désirée et l'allumage/arrêt automatique de l'appareil.

Pour allumer le poêle, appuyer sur la touche 1 pendant deux secondes ; l'appareil entrera automatiquement en phase d'allumage. Les touches 4 et 5 permettent de régler la puissance, les touches 2 et 3 permettent de régler la température ambiante désirée. Pour éteindre le poêle, garder la touche 1 enfoncée pendant deux secondes.

TYPE ET REMPLACEMENT DES PILES

Les piles sont logées dans la partie inférieure de la télécommande.
Pour le remplacement, extraire le compartiment des piles (comme indiqué sur la figure à l'arrière de la télécommande), puis enlever ou introduire la pile en respectant les symboles imprimés sur la télécommande ou sur la pile.





Si la télécommande est éteinte à cause de l'absence de la pile, il est possible de commander le poêle depuis le panneau de commandes placé dans la partie supérieure du poêle.
Pendant l'opération de remplacement, prêter attention à la polarité en suivant les symboles imprimés sur le compartiment interne de la télécommande.



Pour le fonctionnement, il faut 1 batterie tampon au lithium CR2025 à 3V



LES PILES USÉES CONTIENNENT DES MÉTAUX NOCIFS POUR L'ENVIRONNEMENT, ELLES DOIVENT DONC ÊTRE ÉLIMINÉES À PART DANS DES CONTENEURS PRÉVUS À CET EFFET.

CONFIGURATIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Une fois le câble d'alimentation branché dans la partie arrière du poêle, mettre l'interrupteur, toujours placé à l'arrière, dans la position (I).
L'interrupteur placé à l'arrière du poêle sert à donner la tension à la carte du poêle.
Le poêle reste éteint et le panneau affiche une première page-écran avec la mention OFF.

FRÉQUENCE DE RÉSEAU 50/60 HZ

Si le poêle est installé dans un pays ayant une fréquence de 60 Hz, il affiche le message « fréquence de réseau erronée ».
Varier la fréquence comme décrit ci-après.

PROCÉDURE DES COMMANDES

- Appuyer sur la touche 5.
- Sélectionner la fréquence de 50 - 60 Hz par 2 - 3.
- Confirmer avec la touche 5 et quitter le menu en appuyant sur 1.

RÉGLAGE DE L'HEURE, JOUR, MOIS ET ANNÉE

Le set horloge permet de régler l'heure et la date

PROCÉDURE DES COMMANDES

- Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message **SET HORLOGE**.
- Confirmer avec la touche 5.
- Utiliser la touche 3 pour l'attribution du jour.
- Appuyer sur la touche 5.
- Utiliser la même procédure (5 avancer 3 configurer) pour le réglage de l'heure, des minutes, date, mois et année.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

SET HORLOGE	
JOUR	LUN, MAR, MER, ...DIM
HEURES	0...23
MINUTES	00...59
DATE	1...31
MOIS	1...12
ANNÉE	00...99

RÉGLAGE DE LA LANGUE

Il est possible de sélectionner la langue préférée pour l'affichage des différents messages.

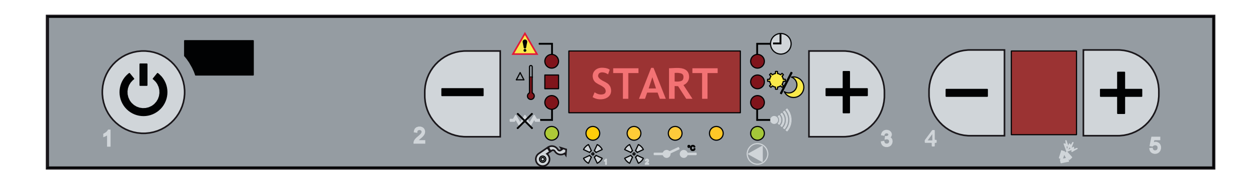
PROCÉDURE DES COMMANDES

- Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message **SET HORLOGE**.
- Appuyer sur la touche 3 deux fois jusqu'à set Langue.
- Confirmer avec la touche 5.
- Sélectionner la langue à l'aide de la touche 3.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

LANGUE	ITALIAN
	ANGLAIS
	ALLEMAND
	FRANÇAIS
	ESPAGNOL

FONCTIONNEMENT ET LOGIQUE

ALLUMAGE



Après la vérification des points susmentionnés, appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes pour allumer le poêle.
Pour la phase d'allumage, 15 minutes sont à disposition, après l'allumage et lorsque la température de contrôle a été atteinte, le poêle interrompt la phase d'allumage et passe en DÉMARRAGE.

DÉMARRAGE

Dans la phase de démarrage, le poêle stabilise la combustion, augmentant progressivement la combustion, pour ensuite démarrer la ventilation, et passer en TRAVAIL.

TRAVAIL

Durant la phase de travail, le poêle se mettra au set puissance configuré, voir élément suivant.

RÉGLAGE SET PUISSANCE

Configurer la puissance de fonctionnement de 1 à 5 (à configurer à l'aide des touches 4 - 5).
Puissance 1 = niveau minimum - Puissance 5 = niveau maximum.
Proportionnellement le tangentiel travaillera dans la même puissance de chargement des pellets.
(5 puissance = 5 vitesse pour le Tangentiel - ventilation)

TEMPÉRATURE AMBIANTE

L'appareil a la possibilité de contrôler la température ambiante à travers la Sonde ambiante (de série).
Il est possible de configurer la température ambiante souhaitée à l'aide des touches 2 et 3 de 07° à 40°C.
Une fois atteinte la température configurée, l'appareil se met automatiquement au minimum ou en arrêt en activant la fonction **STAND BY** (voir chapitre à la page suivante), réduisant au minimum la consommation de pellet.

NETTOYAGE BRASIER

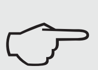
Pendant la phase de travail, le poêle a un compteur interne, qui effectue un nettoyage du brasier après un temps établi.
Cette phase sera représentée sur l'écran, elle mettra le poêle à une puissance inférieure et augmentera le moteur fumées pendant un temps déterminé par programmation.
Une fois terminée la phase de nettoyage, le poêle continuera son travail en se mettant de nouveau à la puissance sélectionnée.

ARRÊT

Appuyer sur la touche 1 pendant trois secondes.
Après avoir effectué cette opération, l'appareil entre automatiquement en phase d'arrêt et bloque l'alimentation du pellet.
Le moteur d'aspiration des fumées et le moteur de la ventilation d'air chaud resteront allumés jusqu'à ce que la température du poêle ne descende sous les paramètre d'usine.

RALLUMAGE

Le rallumage du poêle est possible, seulement si la température fumées s'est abaissée et si le timer programmé s'est remis à zéro.



AL ALLUMAGE RATÉ

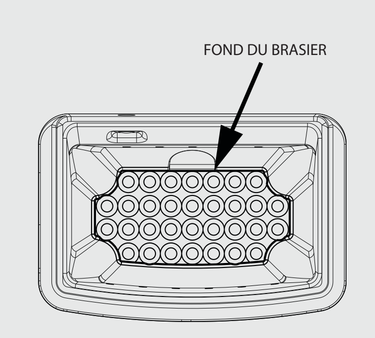
LE PREMIER ALLUMAGE POURRAIT NE PAS FONCTIONNER, VU QUE LA VIS SANS FIN EST VIDE ET N'ARRIVE PAS TOUJOURS À CHARGER À TEMPS LE BRASIER DE LA QUANTITÉ NÉCESSAIRE DE PELLETS POUR LE DÉMARRAGE RÉGULIER DE LA FLAMME.

SI LE PROBLÈME NE SE PRODUIT QU'APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, VÉRIFIER QUE LES OPÉRATIONS DE NETTOYAGE ORDINAIRES INDIQUÉES SUR LE MANUEL DU POÊLE, AIENT ÉTÉ EFFECTUÉES CORRECTEMENT.



CLEAN CHECK UP 1 - 2

EN CAS D'ALARME « CLEAN CHECK UP », IL EST NÉCESSAIRE DE S'ASSURER QUE LE FOND DU BRASIER SOIT DÉBARRASSÉ DE RÉSIDUS OU D'INCRUSTATIONS. LES TROUS PRÉSENTS SUR LE FOND DOIVENT ÊTRE COMPLÈTEMENT DÉGAGÉS AFIN DE GARANTIR UNE COMBUSTION CORRECTE. IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA FONCTION INDIQUÉE CI-DESSUS « RÉGLAGE CHARGEMENT PELLET » POUR ADAPTER LA COMBUSTION SELON LES EXIGENCES DÉCRITES. SI LE SIGNAL D'ALARME PERSISTE, ET SI LES CONDITIONS ÉNUMÉRÉES CI-DESSUS SE SONT PRODUITES, CONTACTER LE CENTRE ASSISTANCE AGRÉÉ.



MENU UTILISATEUR

RÉGLAGE DU CHARGEMENT DU PELLET

Le menu suivant permet de régler le pourcentage de chargement du pellet.
Si le poêle présente des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, il est possible d'intervenir directement depuis le panneau de commandes pour régler le chargement de pellets.
Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories :

MANQUE DE COMBUSTIBLE :

- le poêle ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée.
- à la puissance minimale, le poêle a presque tendance à s'éteindre en se portant en situation d'alarme « PELLET TERMINÉ ».
- quand le poêle affiche l'alarme « PELLET TERMINÉ » il peut y avoir des pellets non brûlés à l'intérieur du brasier.

EXCÈS DE COMBUSTIBLE *:*

- le poêle développe une flamme très haute même à puissance réduite.
- il a tendance à encrasser fortement la vitre panoramique en l'obscurcissant presque totalement.
- le brasier a tendance à s'incruster en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause de l'excès de pellets chargés car ceux-ci ne sont brûlés que partiellement.

Le réglage s'effectue par pourcentage, une modification sur ce paramètre entraîne donc une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement du poêle. Le chargement est possible de l'ordre de -30% à +20%.

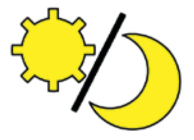
Pour le réglage, effectuer la procédure sur le display :

<u>PROCÉDURE DES COMMANDES</u>

- Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message SET HORLOGE.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 3 pour atteindre le SET UTILISATEUR.
- Confirmer avec la touche 5.
- L'inscription Pellet s'affiche.
- Les touches 2 et 3 permettent d'augmenter (3) ou de diminuer (2) le chargement pendant la phase de TRAVAIL.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

STAND-BY

La fonction Stby est utilisée si l'on désire un arrêt immédiat du poêle une fois la température atteinte.
La fonction STBY peut être configurée sur ON ou sur OFF à travers la procédure que nous décrirons par la suite.
En usine, la fonction STBY est toujours configurée sur OFF (voyant éteint)



FONCTION STBY CONFIGURÉE SUR ON
Avec la fonction Stby activée (ON), si le poêle atteint la température ambiante configurée et la dépasse de 2 °C, il se place en arrêt après un retard pré-configuré par défaut, en affichant STAND - BY.
Quand la température ambiante sera inférieure de 2 °C au set configuré, le poêle recommencera à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant TRAVAIL.

FONCTION STDBY CONFIGURÉE SUR OFF (CONFIGURATION D'USINE)
Avec la fonction Stby non activée (OFF), si le poêle atteint la température ambiante configurée, il se place au minimum en modulant et affiche MODUL. Quand la température ambiante est inférieure au set configuré, le poêle recommence à fonctionner à la puissance configurée sur l'écran en affichant TRAVAIL.

PROCÉDURE DES COMMANDES

- Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message SET HORLOGE.
- Appuyer sur la touche 3 trois fois JUSQU'À UTILISATEUR.
- Appuyer deux fois sur la touche 5.
- Sélectionner par la touche 2 ou 3 « ON » pour activer ou « OFF » pour désactiver.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

EFFACER

Permet de remettre toutes les valeurs modifiables par l'utilisateur comme en usine. Les données modifiées sont :

PROCÉDURE DES COMMANDES

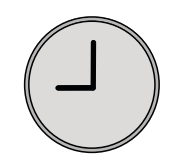
- Appuyer sur la touche 5, l'inscription **SET HORLOGE** s'affiche.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 3 jusqu'à visualiser **UTILISATEUR**.
- Appuyer sur la touche 5.
- Appuyer sur la touche 5 jusqu'à voir « **RESET** ».
- Utiliser les touches 2 - 3 pour sélectionner sur **ON** et appuyer sur la touche 5.
- Pour confirmer, on voit s'afficher « **EFFECTUÉ** » sur le display

HABILIT.CHRONO
Il permet d'activer et de désactiver le chrono et les différentes tranches horaires.

PROCÉDURE DES COMMANDES

- Appuyer sur la touche 5 pendant deux secondes pour afficher le message **SET HORLOGE**.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 3 pour atteindre **HABILIT. CHRONO**.
- Appuyer sur la touche 5 pour confirmer et sur les touches 2 - 3 pour activer « **ON** » ou désactiver « **OFF** » le chrono.
- Utiliser les touches 4 - 5 pour sélectionner la tranche horaire souhaitée
- Utiliser les touches 2 - 3 pour activer « **ON** » ou désactiver « **OFF** » la tranche horaire sélectionnée.
- Appuyer plusieurs fois sur la touche 1 pour confirmer et quitter le menu.

CHRONO



Le chrono permet de programmer 2 tranches horaires dans une journée, à utiliser pour tous les jours de la semaine.
Dans chaque tranche, il est possible de configurer l'heure d'allumage et d'arrêt et les jours d'utilisation de la tranche programmée.

RECOMMANDATIONS
Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ne doivent pas être à cheval sur plusieurs jours.
Avant d'utiliser la fonction chrono, il est nécessaire de configurer le jour et l'heure en cours, il faut donc vérifier d'avoir suivi les points énumérés à la section « *Set horloge* » pour faire en sorte que la fonction chrono travaille ; en plus de la programmer, il faut également l'activer.

Exemple :

Allumage heure 07:00 **CORRECT**
Arrêt à 18:00

Allumage heure 22:00 **INCORRECT**
Arrêt heure 05:00

EXEMPLE DE PROGRAMMATION

Mettons que nous voulons utiliser la fonction Programmateur hebdomadaire et que nous voulons utiliser les 2 tranches horaires de la façon suivante :

- 1re tranche horaire : de 08h00 à 12h00 tous les jours de la semaine, avec une température ambiante de 19 °C, sauf samedi et dimanche

- 2e tranche horaire : de 15h00 à 22h00 uniquement samedi et dimanche, avec une température ambiante de 21 °C

PROCÉDURE COMMANDES :

Appuyer sur la touche 5 pour afficher le message SET HORLOGE.
Appuyer sur la touche 2 jusqu'à **HABILIT. CHRONO**
- Activer le chrono
- Activer la tranche horaire 1 et 2.
- Appuyer sur la touche 1 pour quitter

SET HORLOGE

HABILIT. CHRONO

*** Si « ACTIVE CHRONO « n'est pas présent dans la structure menu, l'activation advient directement à l'intérieur de la CONFIGURATION CHRONO.**

Appuyer sur la touche 2 pour afficher le message **SET CHRONO.**

SET CHRONO

Appuyer sur la touche 5 pour confirmer et continuer la programmation.
Le message défilant s'affiche avec START PRG1 OFF.

START PRG1

OFF

ALLUMAGE DE LA 1RE TRANCHE
Avec les touches 2 - 3, saisir l'heure « 08h00 » qui correspond à l'heure d'allumage de la 1re tranche horaire, le message START PRG1 s'affiche, suivi de l'heure configurée.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5, pour revenir au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

START PRG1

08:00

ARRÊT 1RE TRANCHE
En utilisant les touches 2 - 3, saisir l'heure « 12h00 » qui correspond à l'heure d'arrêt de la 1re tranche horaire, le message STOP PRG1 s'affiche suivi de l'heure configurée.
Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5, pour revenir au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

STOP PRG1

12:00

ACTIVATION JOURS 1RE TRANCHE
Pour ce faire, utiliser les touches 3 et 5 de la façon suivante :
Touche 5 - il est possible de faire défiler les différents jours, le message défilant avec le jour de la semaine s'affiche, suivi de OFF
Utiliser la touche 3 pour activer-désactiver (ON/OFF) tous les jours.

LUNDI PRG1

ON-OFF

Appuyer sur la touche 5 pour confirmer et continuer la programmation.
Le message défilant START PRG2 OFF s'affiche.

START PRG2

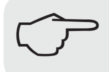
ON-OFF

ALLUMAGE DE LA 2E TRANCHE
Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.
La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de l'ALLUMAGE DE LA 1ÈRE TRANCHE.

START PRG2

15:00

ALLUMAGE DE LA 2E TRANCHE
Il convient alors de programmer la deuxième tranche horaire.
La séquence à suivre est analogue et se répète comme lors de l'ALLUMAGE DE LA 1ÈRE TRANCHE.
À cette occasion, il suffit de saisir l'heure d'exemple dans start à 15:00 et dans Stop à 22:00 et d'activer les jours samedi et dimanche en les sélectionnant sur ON.



LORSQUE LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE EST ACTIVÉ, UN PETIT CARRÉ DE L'ICÔNE CORRESPONDANTE S'ALLUME SUR LE PANNEAU DE COMMANDES.



MAINTENANCE

MISES EN GARDE CONCERNANT LA MAINTENANCE

Les opérations de contrôle et de maintenance doivent être effectuées par des opérateurs techniques spécialisés qui connaissent les indications présentes dans ce manuel.
Avant d'effectuer tout type d'intervention, vérifier que :

- **La fiche du câble d'alimentation soit débranchée car il est possible que le poêle ait été programmé pour s'allumer.**
- **Le poêle soit froid sur toutes les parties.**
- **Les cendres soient complètement froides.**
- **Contrôler périodiquement le raccord en T sur le conduit des fumées qui se trouve à la sortie du poêle, en enlevant le bouchon hermétique, décharger les éventuelles cendres et remettre soigneusement le bouchon avec le joint.**

ATTENTION !
CHAQUE ANNÉE, FAIRE NETTOYER ET CONTRÔLER LE POÊLE PAR UN PERSONNEL SPÉCIALISÉ, LES PRISES D'AÉRATION ET LE CONDUIT D'ÉVACUATION DE FUMÉE.

NETTOYAGE QUOTIDIEN AU SOIN DE L'UTILISATEUR

Les opérations de nettoyage quotidien doivent être effectuées par l'utilisateur du poêle avec la plus grande attention après avoir lu les indications concernant les procédures à effectuer décrites ci-dessous dans ce manuel.

Les images sont à titre illustratif.

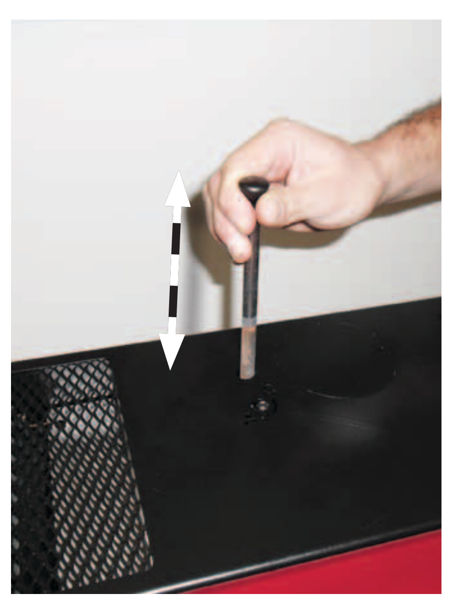
QUOTIDIEN

RACLEURS :
Utiliser les racleurs en effectuant un mouvement de bas en haut (pour les modèles avec racleurs supérieurs) ou en les tirant et en les poussant (pour les inserts et les modèles avec racleurs frontaux).

Nota bene : il est préférable d'utiliser les racleurs lorsque le poêle est froid ; pour les utiliser avec le poêle chaud, il est conseillé d'utiliser des gants spécifiquement prévus pour la protection de la chaleur car ils sont extrêmement chauds.







Ouvrir la porte - Nettoyer le verre avec un chiffon humide
Ne jamais vaporiser directement sur le verre céramique le détergent ou tout autre liquide pour le nettoyage

NETTOYAGE BRASIER ET CHAMBRE DE COMBUSTION

1. Aspirer les résidus présents dans le brasier
2. Enlever complètement le brasier du compartiment correspondant ;
3. Aspirer les cendres du logement brasier et de la chambre de combustion (3.1)
4. Libérer avec le tisonnier fourni tous les trous présents sur le brasier.
5. Repositionner le brasier dans son logement et le pousser vers la paroi du foyer.
6. En présence du tiroir de récupération des cendres, aspirer le dépôt de celles-ci.

REMARQUE : UTILISER UN ASPIRATEUR DE CENDRES ADÉQUAT AVEC UN RÉCIPIENT SPÉCIFIQUE DE SÉPARATION DES CENDRES RÉCUPÉRÉES.

1.

2.

3.

3.1

3.1

4.

5.

6.

TOUS LES 3/4 JOURS - HEBDOMADAIRE

TIROIR À CENDRES
Vérifier tous les 3-4 jours le contenu du tiroir à cendres et le vider au-moins une/deux fois par semaine.
Lorsque c'est prévu, ouvrir/enlever la porte inférieure.
Enlever le tiroir à cendres amovible et le vider dans un récipient spécifique.
Aspirer la zone en-dessous, où se trouve le tiroir à cendres amovible. Lorsqu'il est nettoyé, remettre le tiroir amovible et fermer/remettre la porte extérieure.
Certains poêles ont le bac de récupération des cendres directement dans la chambre de combustion, il suffit donc d'ouvrir la porte et d'aspirer directement les cendres dans le bac.








TOUS LES MOIS

NETTOYAGE DE L'ÉCHANGEUR THERMIQUE :
Tous les mois, il faut nettoyer la chambre des échangeurs de chaleur car la suie déposée sur l'arrière de la paroi du foyer obstrue l'afflux régulier des fumées , en pénalisant le rendement et le fonctionnement normal du poêle.
Ouvrir la porte pour accéder à la chambre de combustion. Enlever complètement le brasier de son logement.
Enlever ou tourner, en fonction du modèle, le verrou supérieur (A) les vis (B) ou la butée paroi (C) de la paroi du foyer (D), enlever la paroi du foyer (E) et la nettoyer, en utilisant le tisonnier et un aspirateur de cendres adéquat (F).
Lorsque le nettoyage est terminé, replacer la paroi du foyer amovible (D) et la fixer de nouveau avec les vis prévues à cet effet en tournant le verrou dans le sens opposé à celui utilisé pour l'enlever, ou en replaçant la butée paroi du foyer.
Remettre le brasier dans son logement.

A B C

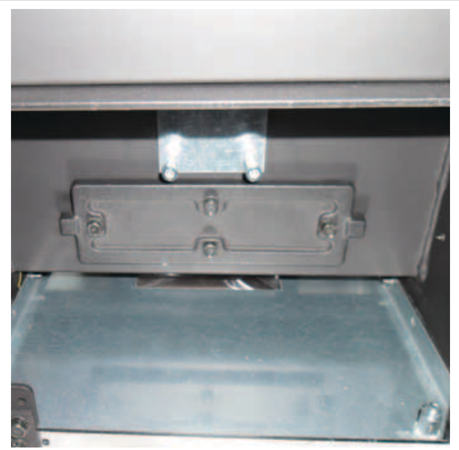
D D D

E E E

F F F

NETTOYAGE DU PUISARD INFÉRIEUR (SI PRÉSENT)

Certains modèles de poêle ont un puisard d'inspection situé derrière le tiroir des cendres ou en-dessous de la chambre de combustion, il suffit donc d'ouvrir et d'enlever les vis de fixation et d'aspirer directement les cendres à l'intérieur.





MAINTENANCE ORDINAIRE

Afin de garantir le bon fonctionnement et la sécurité de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer les opérations indiquées ci-dessous chaque saison ou plus fréquemment si nécessaire.

JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ DE LA PORTE, DU TIROIR À CENDRES ET DU BRASIER

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.
Il est nécessaire que ceux-ci soient contrôlés régulièrement : en cas d'usure ou d'endommagement, il faut les remplacer immédiatement.
Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.

RACCORDEMENT À LA CHEMINÉE

Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela est nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. S'il y a des tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.



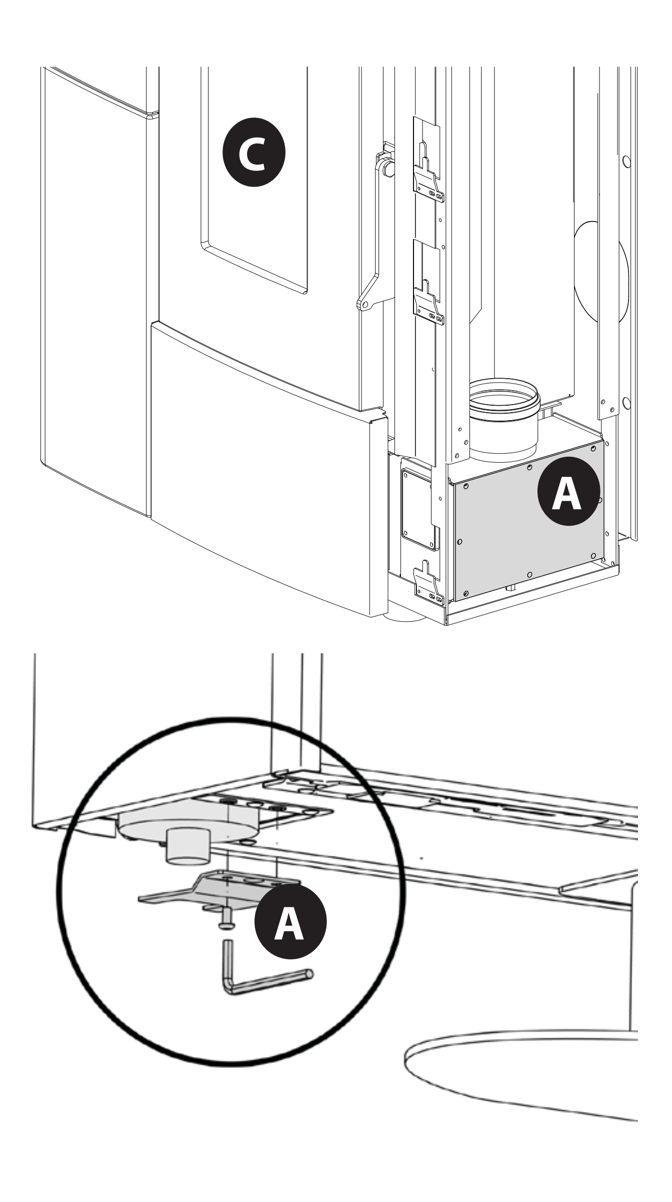
EFFECTUER LES INDICATIONS EN RESPECTANT TOUJOURS LA PLUS GRANDE SÉCURITÉ !

- **LORSQUE LE POÊLE EST COMPLÈTEMENT FROID, ÉTEINT, ET EN DÉBRANCHANT LA PRISE ÉLECTRIQUE DE RÉSEAU.**
- **SI LE CÂBLE D'ALIMENTATION EST ENDOMMAGÉ, IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE OU DANS TOUS LES CAS PAR UNE PERSONNE POSSÉDANT UNE QUALIFICATION SEMBLABLE, DE FAÇON À ÉVITER TOUT RISQUE.**
- **L'ABSENCE DE NETTOYAGE NUIT À LA SÉCURITÉ !**
- **POUR UN FONCTIONNEMENT CORRECT, LE POÊLE DOIT ÊTRE SOUMIS À UN ENTRETIEN ORDINAIRE PAR UN TECHNICIEN AUTORISÉ, AU MOINS UNE FOIS PAR AN.**

A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées), nouveau silicone aux endroits prévus	✓
B	Joints d'inspections, tiroir à cendres et porte brasier (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)	✓
C	Chambre de combustion (nettoyage total de toute la chambre) et nettoyage du conduit de la bougie d'allumage.	✓
D	Réservoir (évacuation complète et nettoyage).	✓
E	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellets	✓
F	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	✓

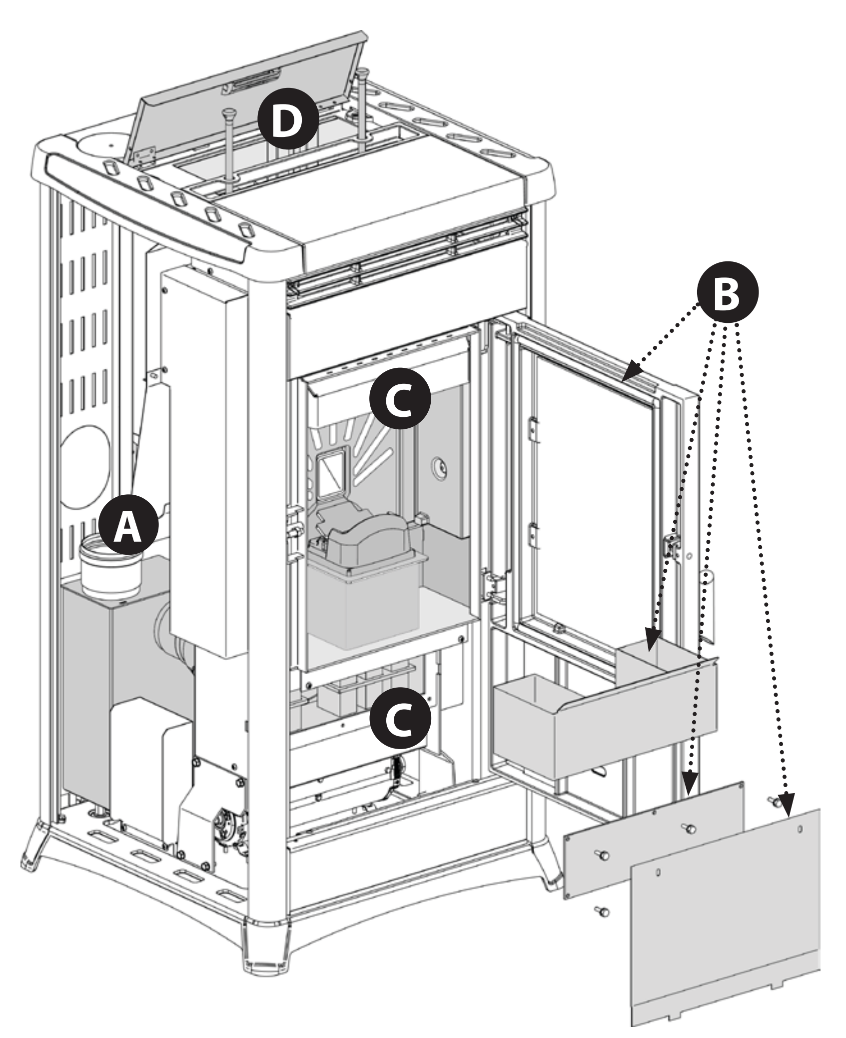
Les images sont à titre illustratif.

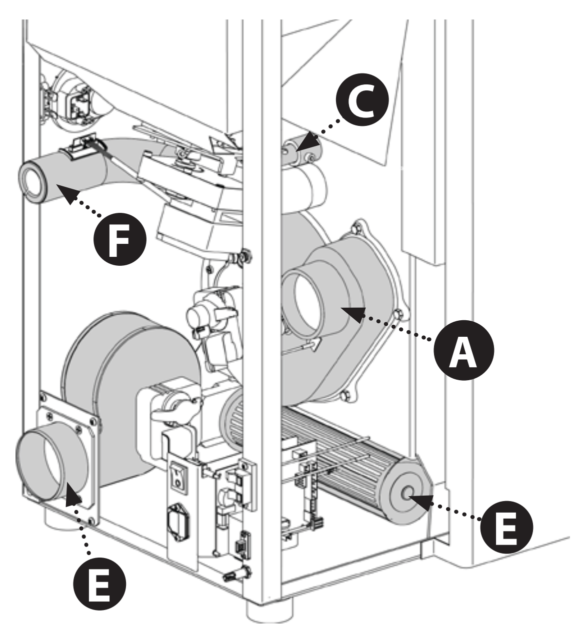
Les images sont à titre illustratif.

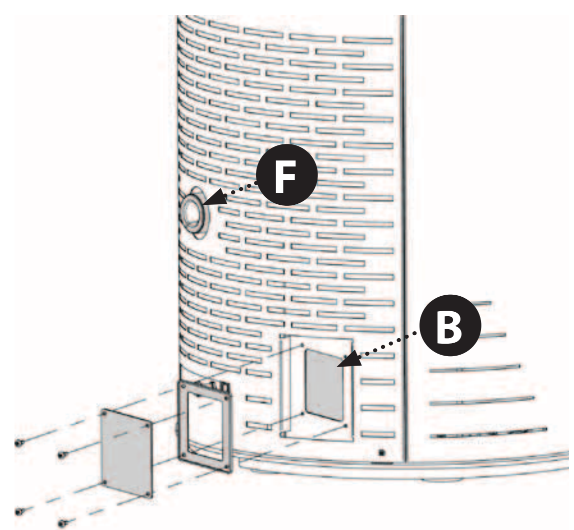


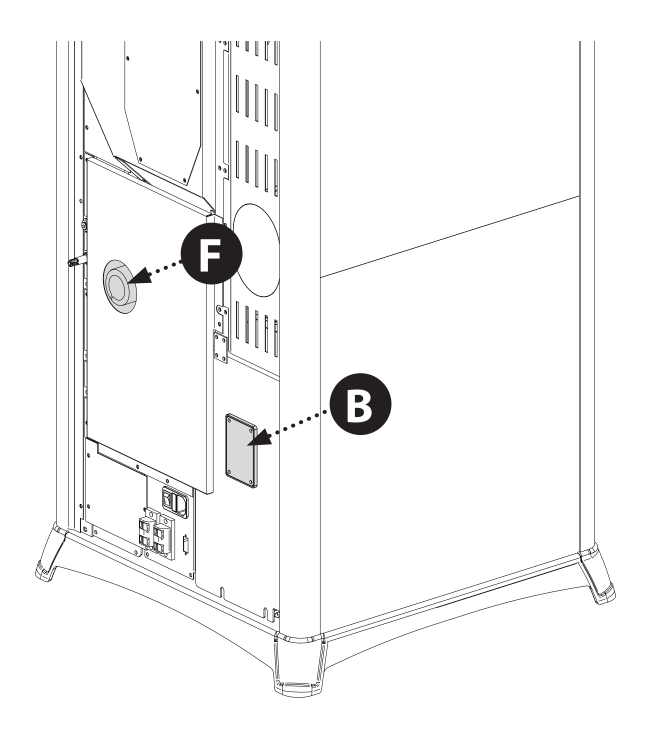
A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées), nouveau silicone aux endroits prévus	✓
B	Joints d'inspections, tiroir à cendres et porte brasier (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)	✓
C	Chambre de combustion (nettoyage total de toute la chambre) et nettoyage du conduit de la bougie d'allumage.	✓
D	Réservoir (évacuation complète et nettoyage).	✓
E	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellets	✓
F	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	✓

Les images sont à titre illustratif.







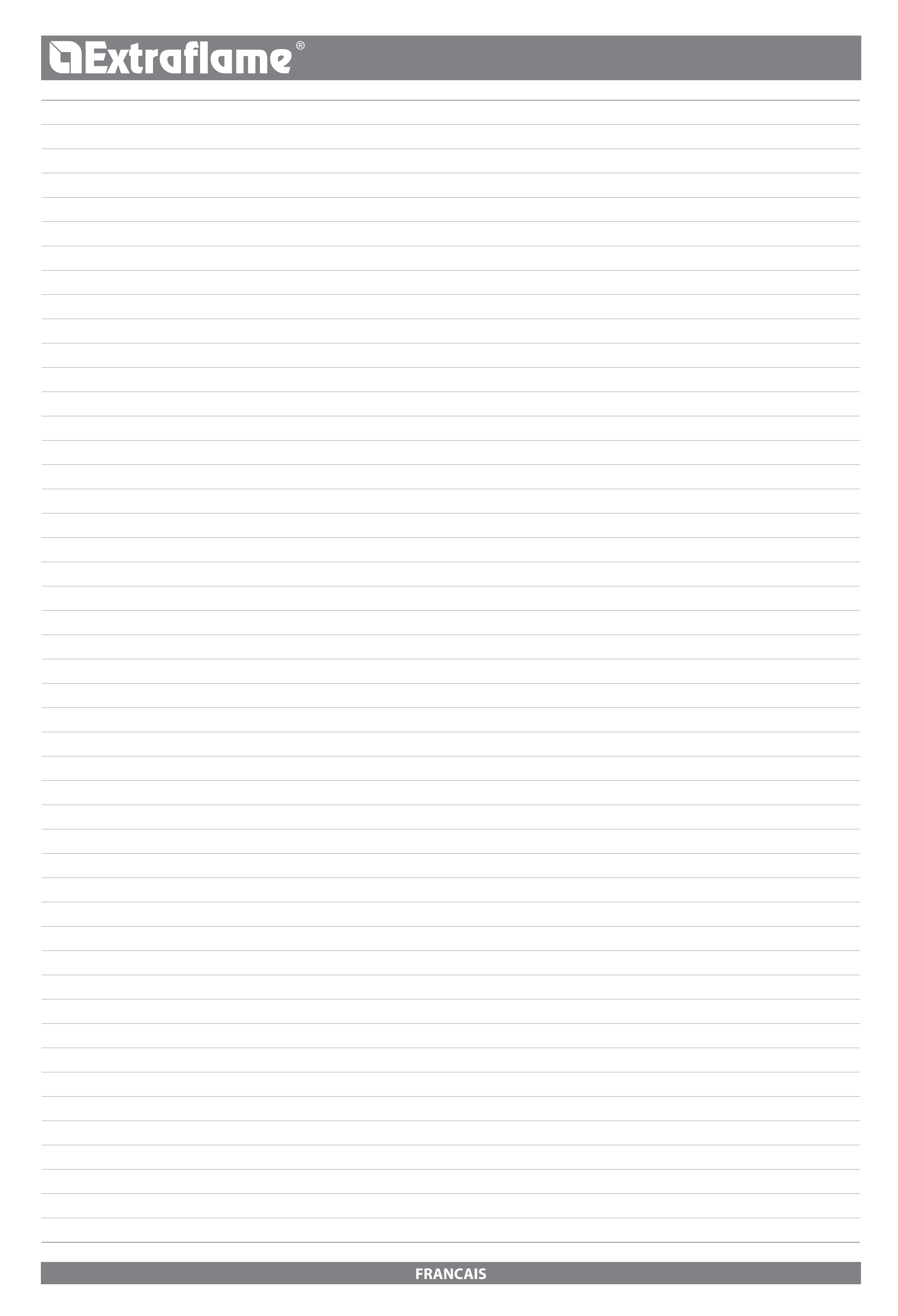


A	Moteur des fumées (démontage et nettoyage du conduit des fumées), nouveau silicone aux endroits prévus	✓
B	Joints d'inspections, tiroir à cendres et porte brasier (remplacer et appliquer du silicone aux endroits prévus)	✓
C	Chambre de combustion (nettoyage total de toute la chambre) et nettoyage du conduit de la bougie d’allumage.	✓
D	Réservoir (évacuation complète et nettoyage).	✓
E	Démontage du ventilateur de l'air ambiant et élimination de la poussière et des éventuels débris de pellets	✓
F	Vérification du tuyau d'aspiration de l'air et nettoyage éventuel du capteur de flux	✓

VISUALISATIONS		
ÉCRAN	**CAUSE**	**SOLUTION**
OFF	Poêle éteint	-
START	La phase de start est en cours	-
CHARGEMENT PELLET	Le chargement des pellets est en cours durant la phase d'allumage	
ALLUMAGE	La phase d'allumage est en cours	-
DÉMARRAGE	La phase de démarrage est en cours	-
TRAVAIL	La phase de fonctionnement normal est en cours	-
MODUL.	Le poêle module	-
NETTOY. BRASIER	Le nettoyage automatique du brasier est en cours.	Le nettoyage automatique du brasier (pas en 1ère puissance) s'effectue à intervalles prédéfinis de fonctionnement continu.
NETTOY. FINAL	Lorsque le poêle est éteint Le nettoyage final est en cours La phase de nettoyage final dure environ 10 minutes.	
STAND-BY	Poêle éteint à température atteinte et en attente pour se rallumer.	Pour désactiver la fonction STAND-BY consulter le chapitre correspondant.
STAND-BY EXT.	Le poêle est éteint à cause du thermostat externe dans l'attente de se rallumer	Pour désactiver la fonction STAND-BY consulter le chapitre correspondant.
ATTENTE REFR.	Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient d'être éteint	Quand le poêle effectue un arrêt, il faut attendre l'extinction complète du moteur des fumées, puis effectuer le nettoyage du brasier. Uniquement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le poêle.
ATTENTE REFR - BLACK OUT	Le poêle se refroidit en raison d'un black-out	Une fois la phase de refroidissement terminée, le rallumage automatique sera de nouveau activé.
LOU	Thermostat ambiant configuré à la valeur minimale.	Dans ce mode, le poêle ne fonctionne qu'à la 1ère puissance, indépendamment de la puissance programmée. Pour sortir de cette fonction, il suffit d'augmenter la température ambiante avec le bouton 4 puis la touche 2.
CHAUD	Réglage température ambiante configuré à la valeur maximale.	Le poêle fonctionne selon la marche configurée, sans jamais moduler. Pour sortir de cette fonction, il suffit de diminuer le set température à l'aide du bouton 4 puis de la touche 1.

ALARMES

ÉCRAN	EXPLICATION	SOLUTION
⚠	Indique la présence d'une alarme.	Allumée: indique la présence d'une alarme Eteinte: indique l'absence d'alarmes Clignotante: indique la désactivation du capteur de dépression. L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 3 pendant 3 secondes.
ASPIRAT.KO	Panne liée au moteur d'expulsion des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
SONDE FUMÉES	Panne liée à la sonde des fumées.	Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé.
ALARME SURTEMP. FUMÉES	La température des fumées a dépassé 310°C	Vérifier l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellet"). Vérifier que la machine soit propre, y compris le parcours des fumées. Il faut absolument éviter de laisser du linge sur la machine. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
CLEAN CHECK UP 1 - 2 **(1 = EN PHASE DE DÉMARRAGE)** **(2= EN PHASE DE TRAVAIL)**	Le fond de brasier ou la chambre de combustion est sale. La porte ne ferme pas correctement. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. Le capteur de dépression est défectueux. Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. Installation incorrecte	Vérifier que les trous du fond de brasier soient complètement libres. Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ALL DÉPR	Le capteur de dépression mécanique est intervenu	Contacter le centre d'assistance
ALLUMAGE RATÉ	Le réservoir du pellet est vide. Réglage inadéquat du chargement pellet. Installation incorrecte	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellet"). Vérifier les procédures décrites dans le chapitre "Allumage". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
NO ALL BLACK-OUT	Absence de courant pendant la phase d'allumage.	Mettre le poêle sur OFF à l'aide de la touche 1 puis répéter les procédures décrites dans le chapitre "Allumage". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
PELLET TERMINÉ	Lors du fonctionnement, la t° des fumées est descendue sous les paramètres d'usine	Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellet. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien agréé.
ATTENTE REFROID.	Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en phase de refroidissement.	A chaque fois que le poêle affichera l'une des alarmes citées ci-dessus, il s'éteindra automatiquement. Le poêle bloquera toute tentative de déblocage alarme au cours de cette phase, en affichant alternativement sur l'écran l'alarme elle-même et ATT . L'alarme peut être réarmée uniquement si le moteur des fumées s'est arrêté et après 15 minutes de l'affichage de l'alarme elle-même en appuyant sur la touche 1 pendant 3 secondes.
DÉBITMÈTRE KO	Composant déconnecté ou en panne	Contacter l'assistance
ALARME COMMANDE VIS	Fonctionnement anormal chargement pellet	Contacter l'assistance


Extraflame®


Extraflame®



EXTRAFLAME S.p.A. Via Dell'Artigianato, 12 36030 - MONTECCHIO PRECALCINO (VI) - ITALY
+39.0445.865911 - +39.0445.865912 - info@extraflame.it - www.lanordica-extraflame.com

Le Fabricant se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reportées dans ce manuel à tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.
Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.